

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte

Réservé au Moniteur belge



Déposé/Reçu le

2 3 JUN 2017

au greffe du tribunal de commerce francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 505.734.145

Dénomination

(en entier): Mai Vision ASBL

(en abrégé):

Forme juridique: Association Sans But Lucratif

Siège: Rue Antoine Gautier 110, 1040 Etterbeek

Objet de l'acte: Transfert du Siège Social

Les membres de l'association Mai Vision ASBL, se sont réunis en assemblée générale le 22-01-2017 et ont approuvé le changement d'adresse du siège social. Le nouvel siège social est actuellement à la Rue Puccini 119, 1070 Anderlecht.

Mentionner sur la dernière page du Volet B:

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature